

l'action culturelle en bibliothèque

Le 6 octobre dernier, s'est tenue à la bibliothèque Buffon (Paris 5 ème), une journée d'étude, organisée conjointement par La Joie par les livres, le groupe lle-de-France de l'ABF et la Ville de Paris et consacrée à l'action culturelle en bibliothèque.

utrefois, dans les bibliothèques, on parlait d'animations. Aujourd'hui, on parle d'actions culturelles. Mais, pourquoi ? Pour qui ? Et à quoi cela sert-il ? Voici quatre ans que l'on s'interroge régulièrement sur ce thème et pourtant la réflexion est loin d'être bouclée. L'action culturelle, encore absente dans bien des bibliothèques, entre de plus en plus dans le cadre de formation des bibliothécaires médiateurs. Pour remplir toutes les conditions nécessaires à un plan d'action culturelle, il convient de repréciser le sens des actions, leurs objectifs et, bien sûr, avoir un personnel qualifié.

Bernard Huchet, chargé de mission à la BPI, retrace dans une première intervention, l'histoire de l'action culturelle, de Malraux au consumérisme actuel. Dans les bibliothèques, il a toujours existé une tradition de mise à disposition des collections pour les publics, qui passaient, avant Malraux, par l'organisation d'expositions des collections patrimoniales et de documents précieux. Puis dans les années 60, on assiste à une évolution des bibliothèques avec des principes nouveaux et de nouvelles pratiques. Les expositions des fonds se diversifient et un ensemble d'événements qui tournent autour de l'oralité se multiplient. Mais l'instauration de l'animation comme action en bibliothèque n'est pas allée de soi. Certains conservateurs de l'époque la contestent vivement à côté des rénovateurs. On distingue alors deux générations de bibliothécaires. À la fin des années 70, un décret sur l'animation est publié. C'est à ce moment-là que la BPI a joué un rôle important sur l'animation qui faisait partie intégrante de ses missions statutaires.

Une politique des labels communs est mise en place avec des campagnes de promotion de l'action culturelle comme Le Temps de lire, le Printemps des poètes...) imposées aux bibliothèques par différentes institutions (DRAC, ministères...).

En 1981, à l'époque de la décentralisation, la définition de l'animation change avec la politique de l'action culturelle. On passe de la signalétique à des domaines qui sortent du quotidien des bibliothèques. Les collectivités qui accompagnent cette politique de décentralisation veulent faire pression sur les bibliothécaires pour mettre en place des actions culturelles plus visibles.

Animation et action culturelle commencent alors à se

concurrencer. L'animation désigne, dans les bibliothèques, une notion passive et éphémère alors que l'action culturelle suppose qu'un établissement se saisisse d'une mission et compose avec toutes les difficultés pour aboutir à des vertus prescriptives et programmatrices.

Une charte d'action culturelle

Face aux embûches, aux problèmes déontologiques et aux pressions diverses, Bernard Huchet insiste sur le fait que chaque établissement devrait penser un code de conduite et travailler sur une charte d'action culturelle recentrée sur sa politique documentaire. Ce document contractuel serait validé par les tutelles. Garder son identité et instaurer une adéquation entre la politique documentaire et la politique d'action culturelle sont des défis à relever dans une approche déontologique mieux définie. La rédaction d'un tel document repose sur une analyse précise des thématiques, la prise en compte des traditions de l'établissement, tout en veillant à ne pas s'emprisonner dans trop de sectorisation. Le choix des partenaires importe tout autant.

Actuellement, on peut dire que l'action culturelle est reconnue et les budgets en progrès bien que menacés. Mais il reste une question fondamentale : comment mettre en valeur les fonds documentaires avec peu de moyens ? Pourtant les besoins sont nombreux mais les animations sont chères et peu rentables. Il faut aussi légitimer les coûts par rapport à la participation du public. La question de la durabilité de l'action est posée ainsi que celle de la connaissance du public qui assiste aux manifestations comme de celui qui n' y assiste pas. La programmation est une problématique, la communication en est une autre. Les manifestations sont éphémères, certes. Mais grâce à la communication, au numérique, on peut s'efforcer de garder une trace afin de prolonger l'événement et d'y intéresser ultérieurement le public qui ne s'est pas déplacé.

Pendant le débat qui a suivi, les questions concernaient essentiellement l'évaluation des besoins et des demandes des publics. Yves Alix évoque deux enquêtes visant à l'évaluation des publics qui fréquentent les établissements dans le cadre de l'action culturelle. L'une, en 1995, menée par le Centre Georges Pompidou et l'autre, à la Médiathèque de la Cité des sciences sur les publics jeunes. Il nous fait constater que ces études sont pratiquement toujours réalisées par les grands établissements munis d'observatoires (BnF, BPI...). Car les bibliothèques municipales ne disposent d'aucun budget pour les statistiques. Annick Guinery insiste sur l'importance de la mémoire et des archives qu'il faut pré-

l'action culturelle en bibliothèque

voir pour laisser des souvenirs sectoriels en albums, press-book, en fichiers informatiques ou bien encore en images.

Quelles politiques d'actions culturelles dans les bibliothèques ?

Josette Granjon définit les objectifs du réseau des Médiathèques d'Evry. Au-delà des missions de fond des bibliothèques, le rôle éducatif semble prioritaire. La mise en valeur des collections, la médiation autour des œuvres et la recherche de nouveaux publics sont les chevaux de bataille de ce réseau qui s'attache particulièrement aux missions larges des bibliothèques qu'elles soient culturelles, sociales ou éducatives, en tenant compte du contexte géographique et sociologique.

Pour Bertrand Sabot, Maire-adjoint chargé des affaires culturelles de Meudon, la politique d'action culturelle est d'abord la rencontre entre les élus et les professionnels. La configuration de la nouvelle médiathèque de Meudon est à l'image de la ville, coupée en deux !

Ce positionnement est non seulement géographique mais aussi sociologique puisque 30.000 habitants de classe riche et moyenne se partagent 1 500 m² de bibliothèque et 15.000 habitants de milieux défavorisés bénéficient de la même surface de bibliothèque. Monsieur Sabot parle de discrimination positive pour justifier ce choix des élus. La médiathèque semble porter sur ses épaules de grosses responsabilités de communication extérieure. Il s'agit, par exemple, d'amener le public au théâtre. Mais il convient de se demander si le rôle de la bibliothèque est de promouvoir les actions des autres établissements sans corrélation avec ses propres actions.

Patricia Rémy, chargée de l'action culturelle de la BMVR de Troyes parle avec insistance de la bibliothèque comme lieu de partage de savoirs. Elle met, quant à elle, l'accent sur l'importance de la mise en place de services plutôt que la programmation d'actions. Le plan d'action culturelle de la BMVR repose sur trois logiques : le projet de diffusion des collections patrimoniales, des expositions en coproduction avec des grands établissements et le développement de l'établissement plutôt que des publics. D'où une grande réflexion autour de l'action culturelle qui cherche à s'ouvrir aux élus et aux usagers. Le diagnostic du groupe de réflexion est assez sévère. Il fait ressortir une connaissance lacunaire des pratiques et des besoins des usagers. À partir de ce constat, plusieurs objectifs sont élaborés : reconnaître et encourager le public qui s'implique dans les actions menées, mieux situer leur environnement et réduire la distance entre les pratiques culturelles individuelles et

celles de la médiathèque en mettant des ponts, des passerelles, en créant des liens.

Michèle Murgier, directrice de Paris-Bibliothèques, association qui gère notamment les animations en convention avec la Ville de Paris fait un rapide point sur la principale mission des soixante bibliothèques de Paris en parlant de démocratisation de la culture.

Bernadette Seibel donne un point de vue plus large de sociologue et précise qu'il n'y a pas de discours d'État sur le sujet mais seulement quelques dispositifs comme les « villes-lecture ». Même s'il n'y a pas d'évaluation ni de politiques nationales réelles, elle précise que les dispositifs demeurent. Mais elle déplore un manque de structuration avec des actions éparpillées sans objectifs collectifs. Elle rappelle l'objectif principal et idéal de la bibliothèque qui est de faire converger les œuvres et les publics, de communiquer le savoir et la culture dans les murs et hors les murs en redonnant l'exemple instructif des clubs de lecteurs devenus maintenant des prescripteurs comme signalé par Patricia Rémy.

Formes, moyens et professionnalisme L'heure du conte ou interroger l'évidence

Muriel Bloch, conteuse de grande notoriété, apporte son témoignage sur l'une des multiples actions culturelles en bibliothèque. Elle parle du plaisir à raconter dans ce lieu, de la magie de l'accueil, du rêve présent ou à présenter, elle compare « l'heure du conte » à une fête de la parole. Mais elle soulève plusieurs problèmes rencontrés quant à la préparation de la bibliothèque à l'accueil de l'heure du conte devenue pratiquement une institution dans les programmes d'animation. Actuellement, les espaces dans les nouvelles constructions sont souvent inadaptés, l'accueil mal étudié et une meilleure évaluation de l'âge du public serait indispensable pour que le conte soit mieux reçu. Raconter, c'est toujours inciter à lire ensuite. C'est pourquoi il faudrait prendre la précaution d'effectuer un travail en amont du rendez-vous avec le public (âge des enfants, respect de l'écoute). Pour Muriel Bloch, une formation des bibliothécaires à la lecture expressive à haute voix est indispensable pour que cette heure du conte soit la plus enrichissante possible.

Les expositions : quels objectifs et quels publics ?

Bernard Huchet met en garde contre les expositions systématiquement déclinées selon le modèle des musées. Les bibliothèques ne doivent pas oublier d'assurer le contact de l'œuvre avec le public. L'exposition est un moyen, pas une fin. Elle doit dépasser la simple représentation et pousser à lire et à se documenter.

l'action culturelle en bibliothèque

Pour l'heure, ce concept semble s'écarter des missions de la bibliothèque. Alors, reposons-nous les bonnes questions : Pourquoi fait-on une exposition ? Qui la conçoit ? Avec quels objectifs ? etc.

Quelle place occupe l'action culturelle dans notre métier ?

D'après Laurence Tarin, l'action culturelle reste une notion assez floue et ambiguë et l'enquête menée par Dominique Lahary et son article « le fossé des générations » parus dans le BBF1 le confirment. Il existe une grande différence entre les bibliothécaires militants d'autrefois et les bibliothécaires managers d'aujourd'hui. Les premiers ont tendance à développer des animations de dimension presque socio-culturelles. Tandis que les seconds externalisent les actions. L'action culturelle semble être une guestion centrale mais reste une activité marginale. Les référentiels des métiers décrivent les compétences requises selon les emplois-types. Mais quelles places sont donc réservées aux bibliothécaires ? La formation à l'action culturelle qui tend à se fondre dans l'ensemble des formations, est symptomatique de la situation. L'action culturelle représente une fraction très légère de la formation initiale et son enseignement est dispensé sous forme de stages, d'ateliers d'écriture ou de lectures à haute voix.

Nombreuses informations et échanges fructueux pour une journée assez consensuelle.

Cette journée sur l'Action culturelle a permis de soulever des questions qui restent sans réponse définitive : quel est le champ, le périmètre de l'action culturelle intégrée à la mission des bibliothèques ? S'il n'est pas défini avec précision, au moins tout le monde est d'accord pour dire que c'est un champ foisonnant de réflexions.

Yves Alix, chargé de la synthèse de la journée a enfin englobé les points forts comme pour un viatique. Il a mis l'accent sur le hiatus entre l'offre et la promotion vers les usagers.

Il s'est interrogé sur la mise en place d'actions lourdes malgré le peu de moyens financiers et de ressources locales.

Le public étant au centre de l'action culturelle, il a estimé qu'on doit avoir une bonne connaissance de ses besoins et de ses demandes. Pour lui, l'action culturelle doit rester au cœur des préoccupations des bibliothécaires mais ils doivent se professionnaliser. Il a relevé un paradoxe tenace : sans trop de moyens ni de

formations appropriées, doit-on faire appel à d'autres professionnels ? Il faudra, a-t-il conclu, tout en continuant à agir et à mieux penser les actions, d'autres journées d'étude pour encore y réfléchir...

Olivia de la Panneterie

1. Lahary, Dominique, « Le fossé des générations : Cinq générations de bibliothécaires », BBF, 2005, n° 3, p. 30-45